

## Lien social et Politiques

# L'exclusion, une notion récurrente au Québec mais peu utilisée ailleurs en Amérique du Nord

Madeleine Gauthier

---

Y a-t-il vraiment des exclus ? L'exclusion en débat  
Numéro 34, automne 1995

URI : [id.erudit.org/iderudit/005113ar](http://id.erudit.org/iderudit/005113ar)

DOI : [10.7202/005113ar](https://doi.org/10.7202/005113ar)

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN 1204-3206 (imprimé)  
1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cet article

Gauthier, M. (1995). L'exclusion, une notion récurrente au Québec mais peu utilisée ailleurs en Amérique du Nord. *Lien social et Politiques*, (34), 151–156. doi:10.7202/005113ar

---

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1995

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

---



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. [www.erudit.org](http://www.erudit.org)

## Notes de lecture

### L'exclusion, une notion récurrente au Québec mais peu utilisée ailleurs en Amérique du Nord

Madeleine Gauthier

La notion d'exclusion est réapparue dans le vocabulaire des chercheurs francophones en Amérique du Nord. Une relecture rapide de quelques travaux publiés au cours des années 1960 et au début de la décennie 1970 indique son utilisation fréquente<sup>1</sup>. Cependant, on parlait alors moins d'exclusion que d'exclus, et le mot avait une connotation un peu différente de celle qu'on lui attribue aujourd'hui. Si l'on ne retrouve pas de traduction littérale du mot dans les sciences sociales américaines, d'autres expressions témoignent d'une parenté de contenu. Une première approche permet de supposer que ce vocabulaire est plus spécialement utilisé à certaines périodes de l'histoire sociale, tout d'abord au moment où surgissent de nouvelles expressions de la pauvreté, pour remplacer un vocabulaire devenu désuet. Il y a aussi les périodes où sont remises en question les manières de résoudre les problèmes liés à la pauvreté. Dans ce cas, l'accentuation de certains traits de la pauvreté se présente comme une nécessité pour contrebalancer l'impact négatif d'analyses qui, minimisant certains fac-

teurs, dissimulent des aspects de la réalité.

Réintroduite récemment au Québec sous l'influence, sans aucun doute, de l'ouvrage collectif dirigé par Jacques Donzelot : *Face à l'exclusion. Le modèle français* (1991), et plus particulièrement encore de l'article de Robert Castel paru dans ce même ouvrage : « De l'indigence à l'exclusion : la désaffiliation », la notion d'exclusion s'est répandue à la vitesse des moyens modernes de communication et de la prolifération des travaux actuels sur les formes nouvelles de la marginalité. Depuis, elle fait l'objet de colloques et de numéros de revues<sup>2</sup>, et on la retrouve dans le vocabulaire des auteurs qui se penchent sur la question sociale.

Si la diffusion de cette notion — à partir d'études françaises — se comprend bien au Canada français et au Québec, en retrouve-t-on le pendant dans les travaux canadiens-anglais et américains ? Une recherche bibliographique nous indique que la traduction littérale du mot n'existerait pas dans le vocabulaire anglophone nord-américain. Il ne s'agirait donc pas

d'un emprunt à la sociologie américaine. Et avant que les nouveaux paradigmes ou, à tout le moins, les notions nouvelles franchissent les barrières de la langue, il faut habituellement plus que quelques années. Un ouvrage à paraître comportant un chapitre sur l'état de la recherche sur la stratification sociale dans cinq sociétés : l'Allemagne, l'Espagne, la France, le Québec et les États-Unis, est assez révélateur des différentes manières dont les sociologies nationales ont abordé, depuis le milieu du siècle, les questions d'inégalité, de pauvreté, de classes ou de position sociale<sup>3</sup>. Ce constat conduit à confronter les hypothèses soulevées ci-dessus à un certain nombre de lectures centrées sur la notion d'exclusion ou sur ses équivalents, s'il en est, dans l'autre communauté linguistique nord-américaine.

### Le Québec sous influences

Faut-il d'abord rappeler une réalité qui a peu souvent été abordée dans les études sociologiques, qu'on retrouve sans doute dans le sens commun, et dont la réalité paraît indéniable : le Québec est au centre d'un réseau d'influences (Lemell et Modell, 1995). Celles-ci lui viennent tantôt de l'est, à cause de la communauté de langue avec les pays francophones d'Europe, tantôt du sud, à cause de l'insertion dans un même marché, de l'importance des moyens de communication de masse et, surtout, de la proximité géographique. Mais si le Québec est perméable à diverses influences, il n'est guère un lieu de transmission des influences qui le pénètrent. Les travaux des chercheurs québécois sont peu lus au Canada anglais ou aux États-Unis et il en est de même en France<sup>4</sup>. Ayant pénétré la communauté scientifique québécoise, la notion d'exclusion, comme tant d'autres, y a connu une diffusion rapide, mais elle n'en a pas nécessairement franchi les frontières.

L'adoption d'une notion ne va toutefois pas sans réinterprétations. Lorsque F. Dumont l'utilise dans un ouvrage récent, c'est pour rappeler la pérennité de certaines questions : « Même si les conditions sociales ont beaucoup changé, les thèmes des débats demeurent sensiblement similaires : insécurité ou protection sociale, inégalités ou redistribution des ressources, exclusion ou intégration des individus » (1995 : 171). Ailleurs, le même auteur associe la notion d'exclu-

sion à la « norme », qu'il distingue de la notion d'anomie chez Durkheim, « les situations d'exclusion propres à la modernité » refoulant aux marges de la société. « L'exclusion constitue la forme la plus radicale de l'anormalité, écrit-il, puisqu'elle place [des citoyens] en dehors de la communauté » (1995 : 9). La notion, au Québec francophone, est le plus souvent employée dans une perspective dynamique, au sens d'aboutissement extrême d'un processus de marginalisation (Gauthier, 1994 ; Laberge et Roy, 1994). Elle fait aussi référence à une dimension du phénomène de pauvreté, l'affaiblissement ou la rupture des liens sociaux, souvent négligée au profit de la dimension économique (Gauthier et Mercier, 1994 : 110).

### Un terreau propice

Au delà de la question des influences, le contexte social québécois et canadien est actuellement propice à la recherche d'un vocabulaire nouveau susceptible de rendre compte de réalités différentes, mais aussi d'exprimer des notions suffisamment fortes pour contrer les effets de la remise en question des politiques sociales. Il semble y avoir coïncidence entre la résurgence de la notion d'exclusion et la tendance à négliger les facteurs structurels de la pauvreté au profit d'une approche plus conservatrice qui renvoie le fardeau de la situation à l'individu. Durant les années 1960, la notion de « culture de pauvreté », détournée du sens qu'avait voulu lui donner O. Lewis, a servi de caution à tous ceux qui soutenaient que, dans le contexte d'une société « opulente », la pauvreté résultait d'un atavisme. Seules des interventions individuelles et l'éducation pouvaient la corriger. Les années 1990 ont ramené l'idée de « responsabilité individuelle » : transmission intergénérationnelle de certains comportements conduisant à la pauvreté, manque de persévérance dans les études, non-disponibilité pour le marché du travail, maternité adolescente, abus d'alcool et de drogue, etc. À ces deux moments, la contrepartie a consisté à mettre en lumière les défauts structurels de la société qui font en sorte qu'une partie de la population ne peut bénéficier des conditions de vie considérées comme minimales.

La réalité sociale qui prévaut depuis la fin de la décennie 1970 appelle de nouvelles définitions. Comme toutes les

sociétés d'Occident, le Québec contemporain n'a pas été épargné par les problèmes de pauvreté ou d'inégalité et l'on y a toujours retrouvé des catégories de pauvres comme il s'en trouvait ailleurs : des mères seules avec leurs enfants, des vieillards sans soutien, des chômeurs de longue durée, des personnes empêchées de travailler par toutes sortes de handicaps. Cependant, les inégalités y tenaient moins à la couleur de la peau, comme aux États-Unis, qu'à l'appartenance linguistique et à la répartition des pauvres sur le territoire. Tout un vocabulaire a été développé, généralement emprunté aux grandes théories sociologiques américaines ou européennes, pour décrire et expliquer les inégalités observées.

C'est ainsi qu'au cours des années 1960 les études à propos de la pauvreté se sont largement inspirées des théories du développement, notamment parce que la pauvreté « avait un territoire ». Elle était principalement observable dans les régions éloignées des grands centres urbains et se concentrait aussi dans certains quartiers des grandes villes. La lecture que l'on faisait du phénomène intégrait la notion d'aménagement du territoire, à laquelle se greffait l'idée que le salut passait par l'accès universel à l'éducation et par diverses formes d'aide sociale accessibles à tous ceux qui en avaient besoin, peu importe où ils se trouvaient. Il ne serait pas inopportun d'associer à cette orientation l'influence de l'École de Chicago, transmise par des professeurs-chercheurs québécois qui avaient fréquenté l'Université de Chicago et par des professeurs américains de cette université qui avaient choisi le Québec comme terrain d'études.

Si la notion de territorialité avait son importance, une autre occupait une place tout aussi grande et incluait la notion d'exclusion. Dans un texte préparé pour le ministère des Affaires sociales en 1970, on lit : « Les pauvres sont exclus, marginalisés par des contraintes relevant des trois niveaux indiqués (les formes techniques, organisationnelles et politiques du travail) et ils ne participent que minimalement à l'ensemble des biens matériels et culturels de la société » (1972 : 288). Comme on le voit, la notion d'exclusion était fortement liée à celle de participation au marché du travail. Toutefois, sous l'influence des théories du développement toujours, le manque de participation aux institutions politiques et

sociales s'ajoutait comme caractéristique de la pauvreté, qui ne se résumait pas à un manque de ressources financières, mais comportait le manque de pouvoir sur les leviers de l'économie (Conseil de bien-être du Québec, 1965). Les travaux de Meister (1964) sur la participation sociale ont probablement inspiré les définitions en usage à cette époque.

La notion d'exclusion ne semble pas avoir franchi le cap de la décennie 1970. L'approche déjà « critique » de la pauvreté, critique en ce qu'elle s'attardait principalement aux facteurs structurels du phénomène, ouvrait toute grande la porte aux théories marxistes qui fleurissaient à ce moment, en France notamment. Au cours de ces années, le Québec a eu droit à sa catégorisation en classes sociales et à ses pamphlets révolutionnaires dénonçant la classe dominante. Il n'y avait plus ni inclus ni exclus, mais des dominants et des dominés. L'originalité de la sociologie québécoise de ces décennies a été de lier les notions de classe sociale et de classe ethnique pour rendre compte de la condition de « dominés » des Canadiens de langue française (Dofny et Rioux, 1962 ; Rioux, 1965). Les écrits de Berque (1964 : 68), entre autres, parlant de « degrés d'affranchissement variables » à propos des décolonisés (y compris les francophones du Canada), n'étaient pas étrangers à cette thèse. La revue *Parti pris* constituait le véhicule de première ligne de cette lecture de la réalité, de même que les centrales syndicales, inspirées par les travaux de Franz Fanon (1961) et de Michael Harrington (1962). Leurs manifestes représentaient la radicalité de la pensée sociale de l'époque (voir Gagnon et al., 1973). L'attention accordée aux *Nègres blancs d'Amérique* de Vallières (1968) détournait le regard de la diversité des visages de la pauvreté et des variations dans les degrés de privation.

Ce fut une période de croissance économique et en fin de période les inégalités économiques s'atténuèrent car la situation de groupes comptant jusque-là parmi les plus défavorisés, telles les personnes âgées, s'était améliorée sous l'effet des paiements de transfert. Mais la pauvreté changeait de visage. Au chômeur victime d'une fermeture de poste ou d'entreprise, qui avait de la difficulté à se relocaliser ou à se reclasser à cause de son âge ou de son manque de formation, succédait le chômeur intermittent, le plus

souvent jeune et parfois même hautement scolarisé, victime des transformations du monde du travail. Aux veuves de guerre ou aux veuves d'accidentés du travail succédaient les femmes séparées ou divorcées devenues mères de famille monoparentale. L'itinérant prenait la place du « quêteux », cet être quasi mythique fortement intégré à sa communauté d'origine (Guilbert, 1990 : 73-92). Cette nouvelle pauvreté avait peu en commun avec la pauvreté que l'on avait connue jusque-là. Il fallait trouver des mots nouveaux pour nommer des rapports inégaux et des misères qui se présentaient sous des formes différentes.

Vexliard, analysant les modes de formation du vagabondage à travers l'histoire, montre que le salariat, par la création du chômage, est devenu la « source principale du vagabondage des temps modernes », s'instituant là où l'on trouvait l'esclavage dans l'Antiquité et les institutions féodales au Moyen Âge (1956 : 53). Il fait cependant remarquer (p. 60) qu'à toutes les époques deux mécanismes de « destruction » du vagabondage ont cohabité : la répression et l'hospitalité, que Harrington appelle « le bâton et la carotte » (1984 : 98). Les vagabonds, tantôt « hommes de Dieu », tantôt « ennemis publics », ont toujours été l'objet des sentiments les plus contradictoires. L'étude de Vexliard a de quoi faire perdre leurs illusions à ceux qui croient que le *workfare* actuellement promu en Amérique du Nord est une mesure originale d'intégration sociale. On trouve trace de l'assistance par le travail au XVII<sup>e</sup> siècle dans les archives de l'Hospital général de Paris (p. 119) : cette mesure a été « considérée avec une remarquable persistance, malgré les échecs répétés » (p. 116).

En même temps que se développait cette nouvelle pauvreté en Amérique du Nord, les coûts de l'assistance sociale et de l'assurance-chômage augmentaient. Les systèmes mis en place en période de prospérité étaient remis en cause. La réaction ne s'est pas fait attendre et — une décennie après ceux de la Californie — les contribuables québécois et canadiens ont dit leur mécontentement. L'impuissance des gouvernements à freiner les dépenses publiques et les pressions du conservatisme politique alimenté par le vent du sud sont à l'origine d'études et de commissions d'enquête (MacDonald sur l'assurance-

chômage et Axworthy sur la sécurité sociale) qui sont censées trouver des solutions moins coûteuses aux problèmes de chômage et de pauvreté.

Il devient nécessaire de recourir à un nouveau type de vocabulaire, suffisamment agressif et imagé pour établir un équilibre entre la volonté de réduire les dépenses publiques et celle de maintenir une présence forte de l'État pour faire face aux problèmes sociaux. Au cours des années 1960, la notion d'exclusion avait une connotation d'absence de participation sociale et politique. On lui attribue plus spontanément aujourd'hui celle de difficulté voire d'impossibilité d'insertion dans un univers qui, plus encore qu'hier, à cause de l'entrée massive des femmes dans ce secteur de la vie sociale, constitue le plus puissant mécanisme d'intégration de tous : le monde du travail. La notion d'exclusion implique alors la mise hors des processus normaux de participation à la vie de la société.

### Un vocabulaire différent aux États-Unis

Pourquoi les mêmes raisons justifiaient l'usage d'un vocabulaire nouveau n'ont-elles pas conduit les chercheurs et les intervenants américains à utiliser une notion comme celle d'exclusion ? La réalité sociale des années 1980 a aussi rappelé aux Américains qu'en dépit des mesures mises en place au moment du « New Deal », non seulement il y avait une pauvreté persistante dans ce pays, mais les écarts s'accroissaient entre les riches et les pauvres. Les dépenses d'aide sociale suivaient la même progression et les citoyens s'insurgeaient contre la montée des taxes. Cela faisait dire cyniquement à deux auteurs américains, en introduction à un ouvrage collectif : « *Rather than ask what government could do for the poor, official policy now emphasized what it could not accomplish and how it could be counterproductive* » (Danziger et Weinberg, 1986 : 2).

La traduction en langue française d'un ouvrage américain : *The Truly Disadvantaged* (Wilson, 1987), a bien failli faire croire à l'usage de la notion d'exclusion aux États-Unis. Le traducteur, dans un long avant-propos comme on en trouve rarement, explique la difficulté de traduire ce livre rempli d'« un éventail de termes qui forment son armature conceptuelle et sont essentiels à sa compréhension » (Ermakoff, 1994 : 7).

Parmi les concepts qu'il trouve nécessaire de définir ou d'explicitier, on trouve : *social buffer*, *social isolation*, *inner city*, *underclass*, *liberals*. La démonstration du traducteur met en évidence la connotation sociale et culturelle des mots. Le mot *liberals*, par exemple, ne pourrait être rendu en français par « libéraux » (p. 10), les deux ne portant pas la même charge idéologique et historique.

Lorsqu'il définit la notion d'*underclass*, le traducteur s'aventure à utiliser la notion d'exclusion : « L'identité de cette catégorie résulte, selon Wilson, d'une communauté de conditions marquée au sceau de la précarité économique et de l'exclusion sociale » (p. 16). Le mot est lâché, et le traducteur renvoie à la page 8 de l'original américain, où l'on ne trouve cependant pas trace du mot exclusion ou d'un équivalent pour définir *underclass*. Les formulations suivantes sont plutôt utilisées : « *heterogeneous grouping of families and individuals who are outside the mainstream of the American occupational system* » ou encore : « *part of the population that has, with the exodus of the more stable working- and middle-class segments, become increasingly isolated socially from mainstream patterns and norms of behavior* ». Les expressions *outside the mainstream* et *social isolation* sont souvent reprises par la suite. La traduction de cet ouvrage se situe dans un contexte idéologique français qui n'a pas été sans influencer le vocabulaire du traducteur. Le livre est publié dans une collection dirigée et animée par Jean-Louis Laville et par des collaborateurs qui ont été des diffuseurs de la notion. Ainsi lit-on, à son endos : « Au-delà de la situation particulière des États-Unis, ce livre apporte une contribution nouvelle au débat sur l'exclusion ».

### Des qualificatifs non moins « signifiants »

En utilisant le terme *underclass*, William Julius Wilson a voulu exprimer deux choses. Les ghettos noirs de Chicago et des autres grandes villes américaines ne sont plus ce qu'ils étaient dans les années 1960 et ne cessent de se dégrader par suite du départ de la classe moyenne. L'expression *social isolation* rend l'idée de la rupture des liens avec une population de travailleurs qui, même si elle faisait aussi partie des ghettos à cause de ses faibles revenus, contribuait à

maintenir l'ensemble du groupe dans des modèles et normes de comportement semblables à ceux de l'ensemble de la société américaine, dans le *mainstream*. Wilson analyse de façon assez originale plusieurs des problèmes nouveaux apparus dans ces ghettos. Par exemple, il associe la monoparentalité féminine noire à un blocage du marché matrimonial provoqué par la difficulté de jeunes hommes noirs à trouver de l'emploi : ainsi ne peuvent-ils pas envisager de « s'établir » et d'assumer la responsabilité d'une famille (chapitre 3 sur la pauvreté et la structure familiale).

L'auteur résume de plus les études et les critiques de ses travaux qui refusent, sous prétexte que la race noire est globalement défavorisée aux États-Unis, de reconnaître l'existence de catégories de noirs qui le sont plus que d'autres, ce qui était le cas au début des années 1980, au moment où il a effectué sa recherche. On retrouve ici la même force d'expression dans l'idée d'isolement et de dégradation de la situation de certains groupes que dans le concept d'exclusion employé en France et au Québec. On perçoit aussi la critique qui aurait pu être formulée quant à la non-reconnaissance de l'existence de sous-groupes inégalement défavorisés dans l'une et l'autre société. Le discours de gauche des années 1970 en Amérique, avec ses concepts de domination ethnique ou de domination de classe au Québec, de domination raciale aux États-Unis, a momentanément voilé la montée de la classe moyenne et la dégradation d'une *underclass* urbaine.

Le deuxième objectif de Wilson était de mettre en question les politiques sociales ciblées en fonction de critères raciaux « afin de mettre en œuvre une politique qui s'attaque aux problèmes plus fondamentaux de l'organisation sociétale, y compris les structures économiques » (trad. : 19). Il s'agit de ramener le débat sur les facteurs structurels plutôt que culturels de la pauvreté, comme au cours des années 1960. Qu'il suffise de nommer la mondialisation de l'économie, qui introduit la concurrence avec une main-d'œuvre peu rémunérée d'autres parties du monde, ou encore la diminution de la main-d'œuvre dans le secteur industriel, où était concentrée une forte proportion de travailleurs peu scolarisés et moins qualifiés<sup>5</sup>.

En dépit de l'opposition forte qu'elle a toujours rencontrée, la pensée radicale

américaine a inventé tout un vocabulaire, à différentes époques, pour contrecarrer les vues de la droite et rappeler à l'ensemble de la population l'existence d'une « solidarité » avec les *disadvantaged*. Faut-il rappeler les campagnes de M. Harrington, qui n'arrivent pas par hasard dans l'histoire contemporaine des États-Unis ? Le premier ouvrage est paru au début des années 1960, au moment où, dans une Amérique « opulente », se creusaient des poches de pauvreté, mais surtout au moment où cette pauvreté était attribuée à une « culture de pauvreté ». Harrington rappelait à juste titre que la scolarisation ne pouvait être la seule solution à un problème qui trouvait sa racine dans l'organisation même de la société américaine. Puisant ses exemples à Manhattan et à Chicago, il montrait comment des ouvriers qualifiés et relativement bien rémunérés se retrouvaient sans utilité (*rendered useless*) à cause de la fermeture de leur usine et de son remplacement par des emplois précaires. « *These people are the rejects of the affluent society* », disait-il (1962 : 26).

Vingt ans plus tard, le même auteur revient à la charge pour rappeler que la pauvreté existe toujours aux États-Unis en dépit des programmes qui la combattent, et que ses nouveaux visages ont aussi des origines structurelles : « *poverty is not merely an episode or the fault of some heartless Scrooge<sup>6</sup>, but the ongoing product of the organization of disorganization* » (1984 : 1). Chez lui aussi, le vocabulaire prend une importance primordiale. Il dira ainsi que le qualificatif *homeless* conféré aux sans-abri (ou aux sans-domicile fixe, comme on dit en France) ne suffit pas à rendre compte d'une réalité qui a totalement changé depuis les années 1930 (où elle correspondait plutôt à l'image du « hobo », du migrant, etc.). Il propose de les appeler plutôt *uprooted* : « *What all of them have in common is that they have been [...] uprooted and sent out, totally unprepared, into a world in bewildering transition* » (p. 100). L'image du « déraciné » est sans aucun doute aussi forte que celle de l'« exclu » et fait aussi référence aux laissés pour compte des transformations de la société.

### Derrière les mots, une conception différente de la société

Au delà du choix des mots, l'analyse du vocabulaire montre une divergence

fondamentale dans les manières de « penser » la société. Au Québec comme en France, on admet l'existence de disparités, d'inégalités consécutives à un type d'organisation de la société ou de changements structurels. Ce mode de pensée intègre les oppositions, les contradictions dans des schémas théoriques qui les expliquent : modalités du développement, types de participation au pouvoir, division du travail, etc. Parce que les oppositions dépassent les possibilités d'intervention individuelle, il n'est pas étonnant que ces sociétés, à l'instar de la plupart des sociétés européennes, aient intégré la notion de rôle de l'État dans leurs façons d'exprimer la solidarité avec ceux de leurs membres qui se trouvent défavorisés par le mode de structuration des sociétés.

La tradition de pensée américaine est tributaire d'un héritage qui implique une vision consensuelle, uniformisante de la société. Le discours libéral est souvent soupçonné de subir des influences étrangères ou d'être hostile au rêve américain de la *community*. On préférera taxer sa propre société de racisme plutôt que d'attribuer les problèmes raciaux à des facteurs structurels relevant de la structure économique, de l'organisation du travail, de l'existence de classes sociales, etc. Même différents, tous les Américains sont réputés égaux, en particulier depuis l'amendement reconnaissant l'égalité des Noirs et les habitant à participer à ce grand rêve. S'ils n'exercent pas leur droit, c'est soit par atavisme, comme on le croyait pendant les années 1960, soit par dépendance à l'égard des programmes sociaux, comme on le prétend depuis les années 1980. *Is Welfare the Answer or the Problem?*, sous-titre d'un chapitre d'un ouvrage collectif (Ellwood et Summers, 1986 : 78), traduit bien la problématique qui occupe le cœur des débats récents aux États-Unis.

La reconnaissance de l'existence d'« exclus » de la société ou d'une *underclass* comme corollaire l'exigence d'une action collective pour corriger les facteurs structurants de cette réalité. Or, autant la charité est développée aux États-Unis — chaque « communauté » entretient ses pauvres, et les sommes dépensées dans les œuvres de bienfaisance ne cessent de s'accroître<sup>7</sup> —, autant le rôle de l'État dans la question sociale est toujours à justifier et à réinventer, les mouvements plus radicaux

étant rapidement récupérés ou leur portée atténuée par une réaction de droite comme celle qui a récemment mené au rejet d'un projet de programme de santé universel.

Cette société est devenue l'une des plus inégalitaires des pays industrialisés. Ainsi, une enquête a reconnu l'existence d'une proportion de jeunes vivant sous le seuil de pauvreté plus importante que partout ailleurs dans le même type de société : 20 % des jeunes sont dans cette situation aux États-Unis, 1 % en Suède, de 3 % à 5 % en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et en France et, phénomène à souligner, 9 % en Australie et au Canada, deux sociétés qui sont dans l'ombre et subissent l'influence du modèle américain<sup>8</sup>.

Il ne faut pas négliger l'effet de certains résultats d'enquête sur la conception de la pauvreté aux États-Unis. Ainsi, les analyses de l'enquête *Five Thousand American Families: Patterns of Economic Progress* (1978) donnent à penser que la pauvreté est de courte durée chez les familles américaines. De 1 % à 3 % des familles connaîtraient une certaine persistance de la dépendance à l'égard de l'aide sociale. En même temps que ces statistiques réfutent l'argument de la dépendance, elles laissent croire que la pauvreté durable n'est le fait que d'une faible proportion d'Américains, ce qui ne serait pas le cas selon d'autres chercheurs qui utilisent des méthodes de recherche et d'analyse différentes (Bane et Ellwood, 1983). Les débats « méthodologiques » sont d'ailleurs légion dans les écrits sociologiques américains. Mentionnons, par exemple, au cours des dernières années, ceux qui ont entouré un ouvrage controversé de Martin Anderson sur la disparition de la pauvreté aux États-Unis, tous les citoyens pouvant accéder aux programmes sociaux (Dear, 1982). Ces discussions fournissent souvent des arguments à la droite, pour qui les débats sur la pauvreté sont de faux débats dans une société où tous sont égaux en droit. Dans un article choc récent sur la montée de la lutte des classes aux États-Unis, Michael Lind (1995) soutient que la classe dominante américaine ne se gêne pas pour faire croire, avec la complicité des grands médias, qu'elle n'existe pas : « *America, after all, is a classless society* », raille-t-il (p. 37).

Il est rare que l'on puisse suivre, comme ici, le cheminement d'une notion dans l'itinéraire d'une communauté scientifique. Les quelques hypothèses qui viennent d'être soulevées à propos de la notion d'exclusion devront incontestablement être enrichies et vérifiées de façon plus systématique. Ce cas particulier se prêterait bien à l'analyse du processus de diffusion d'une notion, de ses diverses connotations, de la réinterprétation qui en est faite et du contexte social qui a favorisé ce processus.

Madeleine Gauthier  
INRS-Culture et société

155

## Bibliographie

- BANE, M. J., et D. T. ELLWOOD. 1983. *Slipping into and out of Poverty: The Dynamics of Spells*. Cambridge, Mass., National Bureau of Economic Research, Working Paper No. 1199.
- BERQUE, J. 1964. *Dépossession du monde*. Paris, Seuil.
- CAPLOW, T., et al. 1991. *Recent Social Trends in the United States, 1960-1990*. Frankfurt am Main et Montréal, Campus Verlag et McGill-Queen's University Press.
- CASTEL, R. 1991. « De l'indigence à l'exclusion : la désaffiliation », dans J. DONZELOT, éd. *Face à l'exclusion. Le modèle français*. Paris, Esprit : 137-168.
- COLLECTIF. 1994. « Marginalité et exclusion sociales », *Cahiers de recherche sociologique*, 22.
- (LE) CONSEIL DE BIEN-ÊTRE DU QUÉBEC. 1965. *Les Inégalités socio-économiques et la pauvreté au Québec*. Symposium de Lévis. S.I., Le Conseil de bien-être du Québec.
- DANZIGER, S., et P. GOTTSCHALK. 1993. *Uneven Tides: Rising Inequality in America*. New York, Russell Sage Foundation.
- DANZIGER, S. H., et D. H. WEINBERG. 1986. « Introduction », dans S. H. DANZIGER et D. H. WEINBERG, éd. *Fighting Poverty. What Works and What Doesn't*. Cambridge, Mass., Harvard University Press : 1-17.
- DEAR, R. B. 1982. « No More Poverty in America? A Critique of Martin Anderson's Theory of Welfare », *Children and Youth Services Review*, 4, 1-2 : 5-33.
- DOFNY, J., et M. RIOUX. 1962. « Les classes sociales au Canada français », *Revue française de sociologie*, 3, 3 : 290-300.

- DONZELOT, J. 1991. *Face à l'exclusion. Le modèle français*. Paris, Esprit.
- DUMONT, F. 1995a. *Raisons communes*. Montréal, Boréal.
- DUMONT, F. 1995b. « Approche des problèmes sociaux », dans F. DUMONT, Y. MARTIN et S. LANGLOIS, éd. *Traité des problèmes sociaux*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture : 1-7.
- DUNCAN, C., et J. N. MORGAN, éd. 1978. *Five Thousand American Families: Patterns of Economic Progress*. Ann Harbor, University of Michigan, Institute of Social Research.
- ERMAKOFF, I. 1994. « Avant-propos du traducteur », dans W. J. WILSON. *Les Oubliés de l'Amérique*. Paris, Desclée de Brouwer : 7-16.
- FANON, F. 1961. *Les Damnés de la terre*. Paris, Maspéro, « Petite Collection Maspéro ».
- GAUTHIER, M. 1995. « Entre l'excentricité et l'exclusion : les marges comme révélateur de la société », *Sociologie et Sociétés*, XXVI, 2 : 177-188.
- GAUTHIER, M., et L. MERCIER. 1994. *La Pauvreté chez les jeunes. Précarité économique et fragilité sociale. Un bilan*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- GUILBERT, L. 1990. « Les images du québécois, trois modèles de sociabilité », dans R. LEVASSEUR, éd. *De la sociabilité. Spécificité et mutations*. Montréal, Boréal : 73-92.
- HARRINGTON, M. 1962. *The Other America. Poverty in the United States*. New York, The Macmillan Company.
- HARRINGTON, M. 1984. *The New American Poverty*. New York, Penguin Books.
- JENCKS, C., et P. E. PETERSON, éd. 1991. *The Urban Underclass*. Washington, D. C., The Brookings Institution.
- LABERGE, D., et S. ROY. 1994. « Présentation. Marginalité et exclusion sociales : des lieux et des formes », *Marginalité et exclusion sociales. Cahiers de recherche sociologique*, 22 : 5-9.
- LEMEL, Y., et J. MODELL. « Is There a Single Pattern of Social Evolution? », dans S. LANGLOIS et al., éd. 1995. *Convergence or Divergence? Comparing Recent Social Trends in Industrial Societies*. Montréal, McGill-Queen's University Press : 23-42.
- LEWIS, O. 1972. *Les Enfants de Sanchez. Autobiographie d'une famille mexicaine*. Paris, Gallimard. Version originale américaine : 1961.
- LIND, M. 1995. « To Have and Have not. Notes on the Progress of the American Class War », *Harper's Magazine*, 290, 1741 (juin) : 35-47.
- MARTIN, L., et R. MAYER. 1973. « De l'aliénation au développement. Notes sur certaines analyses de la pauvreté et des comités de citoyens », dans G. GAGNON et L. MARTIN, éd. *Québec 1960-1980. La crise du développement. Matériaux pour une sociologie de la planification et de la participation*. Montréal, Hurtubise HMH : 285-312.
- MEISTER, A. 1964. *Socialisme et autogestion*. Paris, Seuil.
- RIOUX, M. 1965. « Conscience ethnique et conscience de classe au Québec », *Recherches sociographiques*, 6, 1 : 23-32.
- VALLIÈRES, P. 1968. *Nègres blancs d'Amérique*. Montréal, Parti-Pris.
- VEXLIARD, A. 1956. *Introduction à la sociologie du vagabondage*. Paris, Librairie Marcel Rivière et Cie.
- WILSON, W. J. 1994. *Les Oubliés de l'Amérique*. Paris, Desclée de Brouwer. Traduction de : 1987. *The Truly Disadvantaged*, Chicago, The University of Chicago Press.
- Notes**
- 1 Gisèle Bolduc, de l'INRS-Culture et société, m'a assistée dans la recherche documentaire illustrant cet article. Je l'en remercie vivement.
  - 2 Les *Cahiers de recherche sociologique* ont publié en 1994 un numéro intitulé « Marginalité et exclusion sociale » (no 22). Un colloque a été organisé par le Collectif de recherches sur l'itinérance : « Jeunes en difficulté : de l'exclusion vers l'itinérance », Montréal, 9 juin 1995.
  - 3 Cet ouvrage, en préparation, se fait sous la direction de Yannick Lemel (Paris) et de Heinz Herbert Noll (Francfort), dans le cadre des travaux du Groupe international d'analyse comparative du changement social dans les pays industrialisés (CCSC Group), qui a déjà publié plusieurs ouvrages sur les tendances sociales chez McGill-Queen's University Press et Campus Verlag.
  - 4 Lors d'un colloque récent intitulé « La dynamique pluriculturelle des sociologies de langue française » (Université de Montréal, 24-26 août 1995), des exposés bien étayés ont montré l'imperméabilité des sociologies de langue française et de langue anglaise au Canada, de même que l'absence de reconnaissance par la communauté scientifique française des productions francophones d'Amérique.
  - 5 Sur divers facteurs de l'accroissement des inégalités aux États-Unis, voir Danziger et Gottschalk, 1993.
  - 6 Le personnage sans-cœur de Dickens.

<sup>7</sup> Les dons faits par des individus dans une perspective philanthropique ont plus que triplé entre 1955 et 1985 (Caplow et al., 1990 : 280).

<sup>8</sup> Ces statistiques ont été rapportées dans *Le Soleil* du 11 mai 1991 (p. A-16). Plusieurs auteurs américains, dont Peterson, reconnaissent aussi qu'aux États-Unis, comparativement aux autres sociétés occidentales, les taux de pauvreté sont très élevés et les jeunes particulièrement à risque (voir Jencks et Peterson, 1991).